



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 26 juin 2014

Président : M. MILLOT

Secrétaire de séance : Mme BLANC

Convocation envoyée le 19 juin 2014

Publié le 2 juillet 2014

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 62

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 14

SCRUTIN : POUR : 68

ABSTENTION : 8 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres titulaires présents :

M. Alain MILLOT	M. Patrick MOREAU	M. Louis LEGRAND
M. Pierre PRIBETICH	M. François REBSAMEN	M. Patrick ORSOLA
M. Jean ESMONIN	Mme Stéphanie MODDE	M. Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Patrick CHAPUIS	Mme Christine MARTIN	Mme Florence LUCISANO
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Danielle JUBAN	M. Jean DUBUET
M. Rémi DETANG	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	M. Jean-Philippe MOREL
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	M. Nicolas BOURNY
M. Jean-François DODET	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. François DESEILLE	Mme Sladana ZIVKOVIC	Mme Corinne PIOMBINO
Mme Colette POPARD	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Jean-Louis DUMONT
M. Michel JULIEN	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Patrick BAUMENT
M. Frédéric FAVERJON	M. François HELIE	M. Jean-Frédéric COURT
M. Didier MARTIN	Mme Chantal OUTHIER	Mme Anaïs BLANC
M. Dominique GRIMPRET	M. Emmanuel BICHOT	M. Damien THIEULEUX
M. Michel ROTGER	M. Édouard CAVIN	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Badiâ MASLOUHI	M. Hervé BRUYERE	Mme Noëlle CABBILLARD
M. André GERVAIS	Mme Sandrine RICHARD	M. Cyril GAUCHER.
M. Benoît BORDAT	M. Thierry FALCONNET	
M. Charles ROZOY	Mme Louise BORSATO	

Membres suppléants avec voix délibératives présents :

Mme Anne-Sophie GIRARDEAU

Membres titulaires absents :

Mme Catherine VANDRIESSE	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à Mme Christine MARTIN
M. Roland PONSAA	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
M. Jacques CARRELET DE LOISY	M. Abderrahim BAKA pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Georges MAGLICA
	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Colette POPARD
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à Mme Danielle JUBAN
	M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	M. Jean-Yves PIAN pouvoir à Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM
	M. Alain HOUPERT pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
	Mme Anne ERSCHENS pouvoir à M. François HELIE
	Mme Claudine DAL MOLIN pouvoir à M. Thierry FALCONNET
	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Anne-Sophie GIRARDEAU
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Damien THIEULEUX.

OBJET : POLITIQUE DE LA VILLE, HABITAT ET URBANISME

Affaires foncières - Approbation du bilan 2013 des acquisitions et cessions immobilières

En application de l'article L.5211-37 du Code Général des Collectivités Territoriales, les établissements publics de coopération intercommunale doivent approuver le bilan de leurs acquisitions et cessions immobilières. Ce bilan est annexé au compte administratif.

Les tableaux ci-joints décrivent de façon exhaustive les opérations immobilières ayant fait l'objet d'une délibération du Conseil de Communauté ou d'un arrêté de préemption du Président au cours de l'année 2013.

Il est proposé de les approuver, ainsi que leurs commentaires.

Vu l'avis de la commission,

**LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :**

- **d'approuver** le bilan des acquisitions et cessions réalisées par la Communauté de l'agglomération dijonnaise pour l'année 2013, ci-annexé ;
- **de dire** que ce bilan sera annexé au compte administratif de l'exercice 2013.

**Bilan des acquisitions et cessions effectuées
par la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise
Année 2013
Article L.5211-37 du Code Général des Collectivités Territoriales**

Au cours de l'année 2013, la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise a acquis différents biens fonciers et immobiliers dans le cadre du développement économique, de la mise en œuvre de son Programme Local de l'Habitat et de la gestion patrimoniale nécessaire à l'exercice de ses compétences.

Développement économique

Le Grand Dijon a poursuivi le renouvellement de la Zone Industrielle Dijon-Longvic en procédant à l'acquisition d'une parcelle de terrain en vue de l'accueil d'une entreprise et à l'indemnisation de locataires en vue de la libération de locaux voués à la démolition, et en cédant deux tènements fonciers, situés boulevard Eiffel, à deux entreprises, dont une dans le cadre de la relocalisation et du développement de ses activités dijonnaises. Il a procédé à l'acquisition de la voirie et du bassin de rétention de la ZAC Extension CapNord sur la commune de Saint-Apollinaire.

Il a également exercé son droit de préemption par délégation des communes de Longvic pour l'acquisition d'une propriété bâtie à usage de bureaux dans un objectif de réindustrialisation du site, et de Dijon pour l'acquisition de parcelles à Valmy en vue de constituer une réserve foncière.

Le Conseil communautaire a également décidé l'acquisition du Domaine de la Cras, d'environ 167 ha, composé de vignes, de terres et de bâtiments agricoles et situés sur les communes de Dijon, de Plombières-les-Dijon et de Corcelles-les-Monts. Ce domaine, qui sera cédé par bail emphytéotique à la Chambre départementale d'agriculture de la Côte d'Or pour une durée de 40 ans, pourra devenir un outil en faveur de la défense de l'agriculture périurbaine, respectueuse de l'environnement, et des actions entreprises en faveur de la vigne et du développement économique et touristique dans le cadre notamment, du dossier de candidature des climats de Bourgogne au patrimoine mondial de l'humanité.

Programme Local de l'Habitat

Le Grand Dijon a décidé de céder à Dijon Habitat deux tènements fonciers situés 81-81b, avenue du Drapeau et 3-5, avenue de Langres, constituant des reliquats des acquisitions réalisées dans le cadre de la réalisation du tram, et permettant dans le cadre d'une opération d'ensemble, la réalisation de 41 logements et de quatre locaux d'activités.

En vue de la requalification urbaine de l'angle avenue du Drapeau - rue général Fauconnet et de la réalisation d'un projet d'habitat qualitatif, le Grand Dijon entreprend la maîtrise foncière d'une copropriété en décidant l'acquisition d'un appartement.

Gestion patrimoniale

Le Grand Dijon a décidé l'acquisition d'une parcelle de terrain grevée d'un emplacement réservé destiné à l'extension de la station d'épuration à Chevigny-Saint-Sauveur, et de locaux à usage professionnel dans un immeuble d'habitation boulevard de Broses pour l'aménagement d'une structure d'accueil du personnel du réseau de transports en commun.

A – ACQUISITIONS

Nature du bien Référence cadastrale	Localisation	Date délibération	Cédant	Prix	Objet
Appartement (lots 9, 10, 11, 14, 15 et 16) AS n°58 de 170 m²	Commune de Dijon 3 avenue du Drapeau	14.02.2013	M. et Mme Salah Trad 44 quai Nicolas Rolin 21000 Dijon	148 000 €	Requalification urbaine et projet d'habitat
Locaux à usage professionnel (lots 17 et 32) EW n°186 de 370 m²	Commune de Dijon 17 boulevard de Brosses	14.02.2013	SCI Nabart représentée par M. Naxos Théo 16 chemin des Issarts 21220 Gevrey Chambertin	255 000 €	Structure d'accueil du personnel du réseau de transports en commun
Indemnisation des locataires BT n°11	Zi Dijon/Longvic 4 boulevard Eiffel	27.06.2013	M. Daniel Labas 4 boulevard Eiffel 21600 Longvic	1 471,08 €	Libération d'un ensemble industriel pour une réaffectation des activités économiques
		26.09.2013	M. Franck Voisin 4 boulevard Eiffel 21600 Longvic	2 000,00 €	
			M. Philippe Forêt 4 boulevard Eiffel 21600 Longvic	3 500,00 €	
			Bâti Service 21 4 boulevard Eiffel 21600 Longvic	20 400,00 €	
			Habitat Net Service 4 boulevard Eiffel 21600 Longvic	7 000,00 €	
			Sarl ABMR 4 boulevard Eiffel 21600 Longvic	12 000,00 €	
Parcelle de terrain AI n°27 de 1 689 m²	Commune de Chevigny- Saint-Sauveur	26.09.2013	M. André Clerc 19 avenue de l'Egalité 21800 Chevigny-Saint- Sauveur	4 054 €	Emplacement réservé n°14 pour l'extension de la station d'épuration
Parcelles de terrain et parties bâties d'une superficie totale de 167 ha 37 a 68 ca	Communes de Dijon, Plombières-les-Dijon et Corcelles-les-Monts Domaine de la Cras	22.11.2013	- Groupement Foncier Agricole « de la Cras » - Mme Bernadette Perrin - Safer	1 433 277,23 €	Site viticole et agricole valorisant une agriculture périurbaine
Parcelle de terrain BV n°34 p d'environ 9 500 m²	ZI Dijon/Longvic 5 boulevard de Beauregard	22.11.2013	Société EDIB 5 boulevard de Beauregard 21600 Longvic	25 € le m²	Opération d'ensemble pour le développement économique de la zone industrielle et accueil d'une entreprise
Voirie et bassin de rétention	Commune de Saint - Apollinaire ZAC Extension CapNord	19.12.2013	Société d'Economie Mixte d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise 8, rue Marcel Dassault 21000 Dijon	1 017 674,15 €HT	Equipements publics

B – PRÉEMPTIONS

Nature du bien Références cadastrales	Localisation	Date arrêté de préemption	Cédant	Prix	Objet
Propriété bâtie à usage de bureaux BE n°2 de 537 m ² et n°11 de 537 m ²	Commune de Longvic 8 rue du Port	18.03.2013 (suivant arrêté de la Ville de Longvic en date du 15.03.2013 décidant la délégation du droit de préemption à la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise)	Association Interprofessionnelle de Santé au Travail de Côte d'Or (AIST 21) représentée par Mme Christine Taddei, Directrice 8 rue du Port 21600 Longvic	163 200 €	Réindustrialisation du site
Parcelles de terre à usage agricole d'une superficie totale de 4 049 m ² AC n°159 de 604 m ² n°162 de 451 m ² n°167 de 170 m ² n°168 de 285 m ² n°173 de 97 m ² n°174 de 1 122 m ² n°179 de 1 320 m ²	Commune de Dijon Lieudit « En Valmy »	21.03.2013 (suivant arrêté de la Ville de Dijon en date du 20.03.2013 décidant la délégation du droit de préemption à la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise)	M. Jean-Claude Grutter Chemin du Lavoir 21380 Asnières-lès-Dijon	30 400 €	Développement économique Réserve foncière

C – CESSIONS

Nature du bien Référence cadastrale	Localisation	Date délibération	Acquéreur	Prix	Objet
Tènement foncier AR n°81 p et 82 p d'environ 457 m ²	Commune de Dijon 81-81 b avenue du Drapeau	21.03.2013	Dijon Habitat 2 bis rue Maréchal Leclerc 21000 Dijon	120 000 € HT	Opération d'habitat d'ensemble (24 logements et 2 locaux d'activités)
Tènement foncier AP n°269 p et 270 p d'environ 538 m ²	Commune de Dijon 3-5 avenue de Langres	26.09.2013	Dijon Habitat 2 bis rue Maréchal Leclerc 21000 Dijon	115 382,40 € HT	Opération d'habitat d'ensemble (17 logements et 2 cellules commerciales)
Tènement foncier BT n°11 de 15 902 m ²	ZI Dijon/Longvic 4 boulevard Eiffel	22.11.2013	Sci « Du Lion » Route de Gray 21490 Varois-et-Chaignot	660 000 € HT	Implantation d'entreprises et d'activités artisanales
Tènement foncier BV n°38p et 34 p d'environ 24 000 m ²	ZI Dijon/Longvic boulevard Eiffel	22.11.2013	Société « Gafihc » 2 rue de Skopje 21000 Dijon	30 € HT le m ²	Relocalisation d'une entreprise dijonnaise avec projet de développement

D – CESSIONS PAR BAIL EMPHYTEOTIQUE

Nature du bien Référence cadastrale	Localisation	Date délibération	Acquéreur	Prix	Objet
Emprise foncière de 5 300 m ²	Commune de Marsannay-la-Côte Secteur « Rente Logerot »	27.06.2013 (rapporte partiellement délibération du 21.06.2012)	Dijon Habitat par substitution à l'association « KERETE 21 » 2 bis rue Maréchal Leclerc 21000 Dijon	5 € - annuel (durée 40 ans)	Projet d'habitat adapté pour les gens du voyage
Parcelles de terrain et parties bâties d'une superficie totale de 167 ha 37 a 68 ca	Communes de Dijon, Plombières-les-Dijon et Corcelles-les-Monts Domaine de la Cras	22.11.2013	Chambre Départementale d'Agriculture de la Côte d'Or	Bail emphytéotique de 40 ans Fermage équivalent à 2 000 bouteilles	Accueil de porteurs de projets